

Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2016/C 50/05)

État membre	Italie
Liaison concernée	Région de Calabre - Bologne et inversement
Période de validité du contrat	À compter du 30 octobre 2016 jusqu'au 29 octobre 2018
Délai de soumission des offres	Deux mois à compter du jour de la publication du présent avis
Adresse à laquelle peuvent être obtenus le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et documents pertinents se rapportant à l'appel d'offres et aux obligations de service public	Pour plus d'informations, veuillez contacter: Organisme National de l'Aviation civile (ENAC) Direzione sviluppo trasporto aereo Viale del Castro Pretorio, 118 00185 Roma ITALIA Tél. +39 0644596564 Tél. +39 0644596591 Courriel: osp@enac.gov.it Internet: http://www.mit.gov.it http://www.enac.gov.it